

# bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

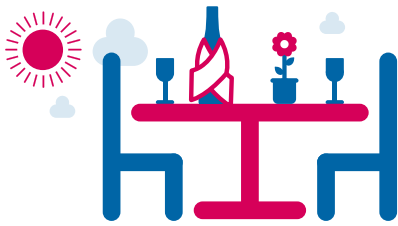
Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

mai 2011

n° 49

## Concours de la plus belle terrasse yverdonnoise : préparez-vous à voter!

Du 17 juin au 15 septembre prochain, la direction du tourisme régional (*programme Enjoy Switzerland*) en partenariat avec la Société Industrielle et Commerciale et la Police du Commerce, organise pour la première fois à Yverdon-les-Bains un concours de la plus belle terrasse.



Suite au postulat de Marianne Savary, un groupe de travail a été mis sur pied en début d'année dans le but d'organiser un concours récompensant les exploitants des terrasses qui auront répondu à un certain nombre de critères. L'idée de ce concours est d'encourager les établissements de la place à exploiter le potentiel que représente le cadre urbain en terme d'esthétisme, d'originalité et d'ambiance.

### Des terrasses pour séduire les habitants et les touristes

Dès les premiers rayons de soleil, le mobilier d'extérieur s'installe dans les rues, placettes ensoleillées et arrière-cours ombragées, invitant les passants à savourer une boisson ou un repas en plein air. Très appréciées des habitants, les terrasses sont également des vitrines pour nos visiteurs, nationaux et internationaux. Les organisateurs espèrent que ce concours permettra d'animer davantage la cité thermale pendant la saison estivale et que les établissements se prendront au jeu en créant des ambiances chromatiques soignées, en entretenant de belles potées florales et en jouant la carte de l'accueil et de la convivialité.

### Le prix du jury

Composé de représentants du tourisme, de la SIC et de la Ville, un jury

prendra le temps de visiter chaque terrasse inscrite au concours. Il décernera des prix de Fr. 1000.-, 500.- et 300.- aux trois terrasses qui auront répondu aux critères suivants :

- aspect général
- aménagement floral et végétal
- adaptation au site
- propreté
- originalité
- entretien floral et végétal

C'est l'évaluation de la qualité du service et de l'accueil qui départageront les terrasses ex-aequo.

### Le prix du public

Le public, quant à lui, sera invité à voter pour sa terrasse préférée dès le 17 juin en utilisant un bulletin de participation, sur le site du tourisme régional ([www.yverdonlesbainsregion.ch](http://www.yverdonlesbainsregion.ch)) ou via la page Facebook Yverdon-les-Bains Région. D'une valeur de Fr. 500.-, le prix du public récompensera l'établissement qui aura obtenu le plus de suffrages. Et pour le public, un tirage au sort attribuera au propriétaire du bulletin gagnant un bon de consommation de Fr. 150.-, à faire valoir sur la terrasse victorieuse.

En plus d'animer une ville tendance, le concours permettra aux tenanciers participants de bénéficier d'une excellente visibilité! Cafetiers, restaurateurs, tentez votre chance en retournant le bulletin d'inscription qui vous a été envoyé récemment ou en contactant Mme Aurélie Massin Kercan, coordinatrice du concours, au 024 425 55 21.

## Editorial

Notre ville disposera bientôt de nouvelles infrastructures, attendues depuis de longues années. Les divers travaux de construction en cours avancent en effet bon train: c'est ainsi que le bâtiment qui abritera le Conservatoire de musique du Nord-vaudois et une nouvelle Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) à la rue des Cygnes sera terminé au mois de juin. Le Centre sportif des Isles (avec le pavillon d'accueil comprenant un réfectoire scolaire et une garderie) sera quant à lui entièrement achevé à la fin de l'année.

Par ailleurs, la commune poursuit ses efforts afin de réhabiliter et de mettre en valeur son patrimoine bâti. Ainsi, les aménagements en cours dans le château (création d'un ascenseur) et devant sa façade sud offriront dès cet été de nouvelles fonctionnalités et un espace de respiration aux visiteurs. De même, la réfection de la toiture et des façades du bâtiment abritant la Bibliothèque publique apportera un nouveau visage à cet édifice et à la place de l'Ancienne-Poste inaugurée il y a quelques années.

Bouger, marcher, respirer – des activités de saison en effet! Le développement des activités de plein air fait également partie des préoccupations de la Municipalité. C'est ainsi que le Festival sportif est une nouvelle fois mis sur pied, et qu'un parcours de nordic walking sera prochainement inauguré. Nous espérons que cette nouvelle offre comblera les amateurs des nombreux sports dont la pratique est possible à Yverdon-les-Bains.

Si notre ville entend se rapprocher de son lac, et mettre en valeur ses rives, elle doit également veiller à assurer un accueil optimal de ses visiteurs: les aménagements du Parc des Rives se poursuivent et des réflexions ont été lancées quant à l'avenir et à l'aménagement du camping et d'un nouveau port. Le concours des terrasses organisé par l'Office du tourisme répond aussi à cet objectif. Le but est que chacun se sente à l'aise dans ces espaces magnifiques, et que tout soit prêt afin d'accueillir les nouveaux habitants qui viendront s'établir dans quelques années dans le secteur Gare-Lac.

Votre syndic  
Daniel von Siebenthal

## Dans ce numéro :

Nouvel accès au Centre sportif des Isles page 2

Coupure d'électricité le 15 mai page 3

Stand sur la taxe au sac page 4

Activités Ados Loisirs page 5

Ramassage des vélos abandonnés page 6

Festival sportif yverdonnois page 7

# Nouvel accès au Centre sportif des Isles

## Liaison rue de Graveline – rue Roger-de-Guimps

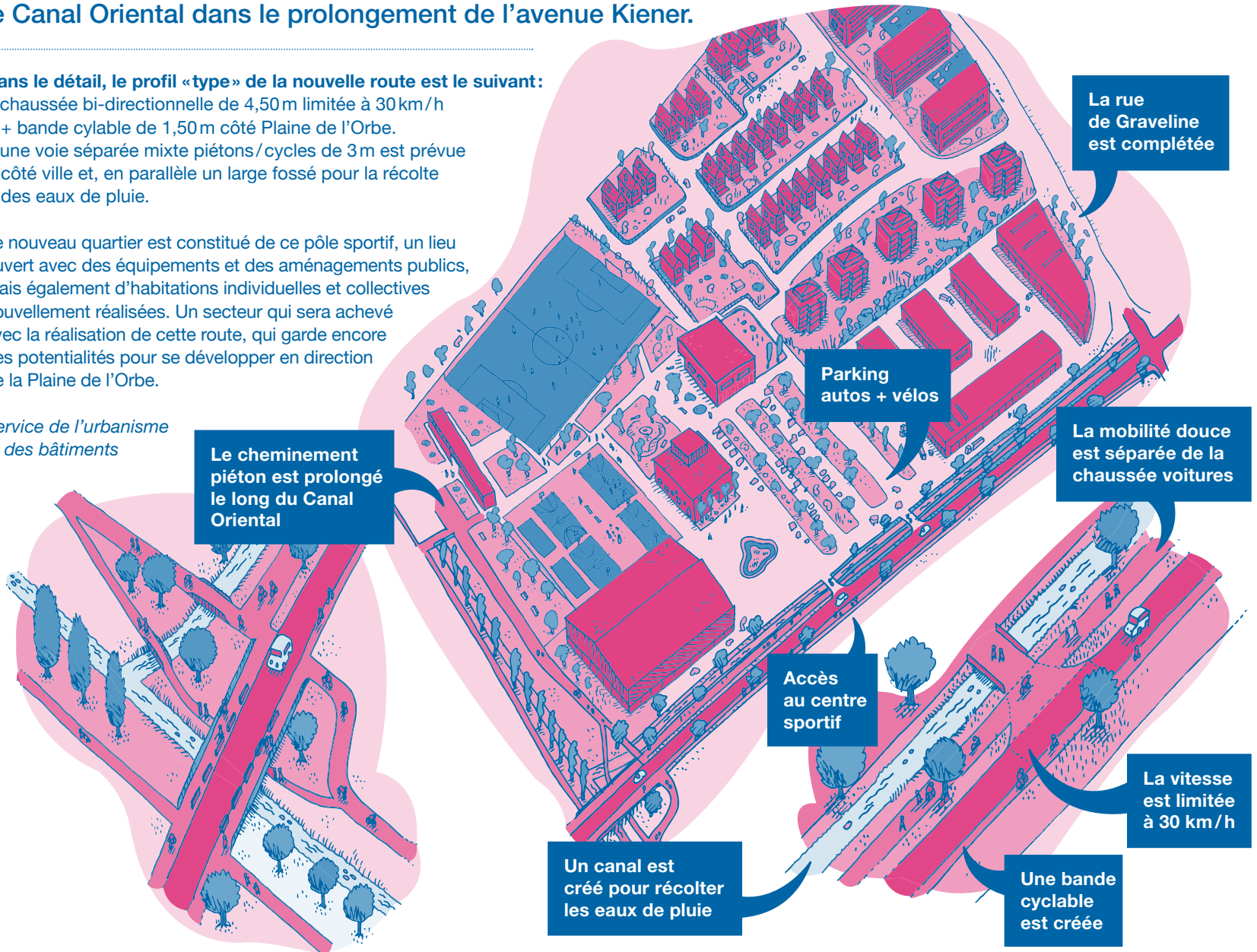
Il s'agit de réaliser l'accès au Centre sportif des Isles et de compléter le réseau de mobilité douce (vélos, piétons) en le raccordant aux promenades existantes et en prolongeant celle qui se trouve sur la rive droite du Canal Oriental. Dans la foulée un nouveau pont sera jeté sur le Canal Oriental dans le prolongement de l'avenue Kiener.

Dans le détail, le profil «type» de la nouvelle route est le suivant :

- chaussée bi-directionnelle de 4,50m limitée à 30 km/h  
+ bande cyclable de 1,50m côté Plaine de l'Orbe.
- une voie séparée mixte piétons/cycles de 3m est prévue côté ville et, en parallèle un large fossé pour la récolte des eaux de pluie.

Le nouveau quartier est constitué de ce pôle sportif, un lieu ouvert avec des équipements et des aménagements publics, mais également d'habitations individuelles et collectives nouvellement réalisées. Un secteur qui sera achevé avec la réalisation de cette route, qui garde encore des potentialités pour se développer en direction de la Plaine de l'Orbe.

Service de l'urbanisme  
et des bâtiments



## Chantiers en cours

### Travaux de rénovation des Cygnes 10

Les travaux de rénovation de l'immeuble se poursuivent normalement. Les fenêtres sont posées, le crépissage des façades est en cours, et les travaux de ferblanterie-couverture avancent correctement. Le gros œuvre est achevé, et les travaux de finition vont bientôt débiter. La fin des travaux toujours prévue pour juillet 2011.

### Travaux d'aménagement de la place Sud du Château

L'installation de chantier a été effectuée en parallèle des travaux intérieurs au château. La surface en enrobé a été évacuée, et les travaux de fouilles archéologiques ont été réalisés. Plusieurs vestiges de murs ont été répertoriés, provenant entre autre du premier château édifié par Amédée de Mont-

faucon vers 1235. Ces travaux de fouilles ont révélé de nombreuses surprises fort intéressantes, telles que plusieurs éléments de murs inconnus qui sont en cours de datation par les archéologues. Tous les vestiges découverts sont relevés et inventoriés, avant de poursuivre les travaux d'aménagement de la future place.

### Travaux d'accessibilité et étanchéité au Château

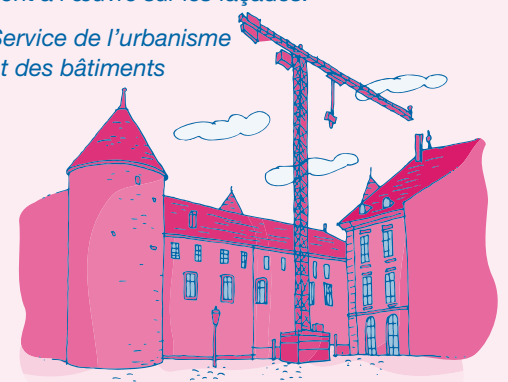
Une grue de taille imposante ainsi que le matériel ont été installés au pied de la façade Ouest, en même temps que l'installation de chantier des travaux de la place Sud. La dalle de la cour intérieure a été dégagée des matériaux de remblayage, et l'étanchéité est en cours de remplacement.

L'ouverture de la dalle pour le futur escalier et la plate-forme élévatrice est achevée. Les travaux de maçonnerie et béton armé sont en cours pour l'aménagement de l'escalier de la cour. La fontaine en façade ouest est aussi en cours de restauration. L'achèvement de l'ensemble des travaux est prévu à fin juin 2011.

### Travaux de rénovation des façades et de la toiture sur le bâtiment place de l'Ancienne Poste 4

Les travaux sur la toiture vont bon train; l'entier de la couverture existante est démonté; les pièces de charpente en mauvais état réparées et traitées contre les insectes. La pose de l'isolation en toiture terminée. L'installation des nouvelles ferblanteries a débuté sur la partie de l'arrière-cour et parallèlement aux travaux en toiture, les tailleurs de pierre sont à l'œuvre sur les façades.

Service de l'urbanisme  
et des bâtiments



# Conférence publique gratuite «Je rénove mon bâtiment!»

**Mercredi 11 mai 2011  
de 18h à 19h30 Aula Magna,  
Château d'Yverdon-les-Bains**

A l'intention des propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation dans leur bâtiment, des professionnels et des artisans ainsi qu'à toute personne intéressée à la problématique de l'énergie.

Dans le cadre de cette soirée, vous trouverez des informations utiles sur les différentes possibilités d'obtenir des subventions de la Confédération et du Canton ainsi qu'une marche à suivre concrète pour entreprendre des travaux de rénovation.

Service des énergies



## Programme de la soirée :

**Accueil:** M. Cédric Pillonel, Municipal du Service des énergies à Yverdon-les-Bains.

**Les subventions de la Confédération et du Canton:** Présentation par Mme Christelle Corfù du Service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SEVEN).

**Tout savoir pour bien rénover!**  
Présentation par M. Maurice Grünig, délégué à l'Energie de la Ville de la Chaux-de-Fonds.

Vulgarisateur hors norme, il donnera des informations indispensables pour bien mener un projet de rénovation.

- Questions du public
- Apéritif organisé par la commune

# Interruption de l'électricité programmée pour le dimanche 15 mai 2011

Tous les clients yverdonnois subiront une interruption de l'alimentation électrique d'une durée de quelques minutes le dimanche matin 15 mai 2011 entre 5h et 12h. A cette occasion, le niveau de la moyenne tension sera élevé de 20 à 21 kV.

Le réseau de moyenne tension de la Ville d'Yverdon-les-Bains est alimenté actuellement en 20 kV alors que celui de Romande Energie est réglé sur 21 kV. Cette différence de tension empêche les deux réseaux de se «secourir» mutuellement en cas de panne. La tension du réseau yverdonnois sera donc relevée à 21 kV.

Cette tension est convertie en 230/400 V (basse tension utilisée par les clients finaux) par des stations de transformation. Ces dernières devront être coupées durant quelques minutes pour le passage de 20 à 21 kV.

Une quinzaine de collaborateurs du SEY seront mobilisés durant la matinée du dimanche 15 mai. Six équipes de deux monteurs sillonneront la ville en suivant le tracé des câbles de moyenne tension. Trois personnes dirigeront la manœuvre

depuis le poste de commandement basé à la station de transformation de Pierre-de-Savoie.

Les clients «sensibles» (industries, hôpital, etc.) ont été répertoriés et seront informés par un courrier individuel.

Le planning des manœuvres sera publié à partir du 6 mai sur le site Internet de la commune d'Yverdon-les-Bains : [www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/energies](http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/energies)

Service des énergies

# Brefs rappels pour les propriétaires

## L'amiante et la rénovation, un diagnostic est nécessaire

Bien qu'interdit depuis 1989, l'amiante reste encore très présent dans de nombreuses parties des bâtiments qui n'ont pas été récemment assainis. L'inhalation de poussières d'amiante est nocive pour la santé, c'est pourquoi depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011, les dossiers de mise à l'enquête pour transformation ou rénovation d'un bâtiment construit avant 1991 doivent comporter un diagnostic amiante réalisé par un spécialiste reconnu.

## Les arbres sont protégés

La Ville d'Yverdon-les-Bains profite du printemps pour rappeler aux propriétaires d'arbres que ces derniers sont protégés dès que leur diamètre, mesuré à 1 m du sol, atteint 30 cm. En dessus de cette valeur, une demande d'abattage disponible sur le site Internet de la commune doit être déposée.

## Même les travaux d'importance minime doivent être autorisés

Tous travaux de construction ou de démolition modifiant l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment doivent être mis à l'enquête publique. Toutefois, la Municipalité peut autoriser des travaux de minime importance. Une demande de dispense d'enquête publique doit être déposée. Le formulaire et des exemples sont disponibles sur le site Internet de la commune : [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Service de l'urbanisme  
et des bâtiments

## Les conseils éclairés du Service des énergies

# Eteindre les plaques



Eteignez vos plaques électriques 5 minutes avant la fin de la cuisson et profitez de la chaleur résiduelle. Celle-ci est amplement suffisante pour terminer. Faites de même avec le four 10 minutes avant la fin de la cuisson.

Source : Suisse Energie



# Le samedi 21 mai 2011, le 2 en 1 vous attend!

A l'occasion de la Journée suisse de l'assainissement, la Station d'épuration de la Ville d'Yverdon-les-Bains ouvrira ses portes au public le samedi 21 mai 2011 de 10h à 16h.

C'est l'opportunité de découvrir les installations et le fonctionnement de la STEP, ainsi que de mieux comprendre la problématique liée à l'assainissement des eaux.

Des visites guidées ainsi que la projection du film «Les enjeux de l'assainissement au Salvador», auront lieu tout au long de la journée.

Venez nombreux!



## En avant les vélos avec le Rallye du tri!

**Le samedi 21 mai 2011 de 10h à 16h**

Le départ et l'arrivée s'effectueront à la STEP d'Yverdon-les-Bains. Le dernier départ sera donné à 14h. A pied ou en vélo, venez découvrir nos stands et animations en relation avec le tri des déchets. Un stand sera spécialement consacré à la taxe au sac et nous répondrons à toutes vos questions. Un concours est organisé avec de nombreux prix à gagner!

Découvrez le Rallye du tri en famille avec un parcours ludique et accessible à tous.

Le Service des travaux et de l'environnement

**21 mai 2011**  
Dès 10h00 à Yverdon-les-Bains  
Départ/arrivée à la STEP - Av. de la Plage  
En vélo, trottinette, rollers ou à pied  
Parcours de 2 km au bord du lac

**RALLYE DU TRI**

Stands d'information - concours avec nombreux prix - collation  
Journée portes ouvertes : ajoutez à votre rallye une visite de la STEP !  
Renseignements : [www.strid.ch](http://www.strid.ch) ou [www.yverdon.ch](http://www.yverdon.ch)

Yverdon-les-Bains Service des Travaux et de l'Environnement STRID

## Stands d'information sur l'introduction de la taxe au sac

Le Conseil communal a voté, lors de sa séance du 3 février dernier, l'introduction de la taxe au sac, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2011.



Quartiers concernés	Dates	Points de rencontre
Cygnés, Prés-du-Lac, Quai de la Thièle	04 mai 2011	Près-du-Lac, derrière le Kiosque
Floreyres, Bellevue, Vilette, Av. des Sports, Iris	11 mai 2011	Ecole HEIG, abri PC
Prairie, Hôpital, Pierre-de-Savoie, Philosophes	18 mai 2011	Parking du Centre funéraire
rues des Moulins, Roger-de-Guimps, Indépendance, Jordils	25 mai 2011	Collège Léon-Michaud
av. Général Guisan, rues Curtil-Maillet, Montagny, Uttins, Orbe, St-Georges, Edouard-Verdan	31 mai 2011	Temple de Fontenay
Condémines, Champs-Lovats	08 juin 2011	Devant l'entreprise Carrel, route de Lausanne
Centre-ville	15 juin 2011	Place Pestalozzi



# Processus communautaire à la Vilette et Sous-Bois: qualité de vie au quotidien

La qualité de vie, une histoire de longue haleine dans nos quartiers, à conjuguer au quotidien. Le processus communautaire à la Vilette et Sous-Bois voit son premier groupe d'habitants travailler à des projets plus concrets.

Après le premier forum, les habitant-e-s ont été invité-e-s à deux « promenades diagnostiques ». Ils ont ainsi déambulé dans leur quartier pour voir où concrétiser des améliorations et discuter de ce qui serait pertinent.

**Un processus communautaire a vu le jour pour améliorer la qualité de vie au quotidien dans le quartier Vilette, Sous-Bois.**

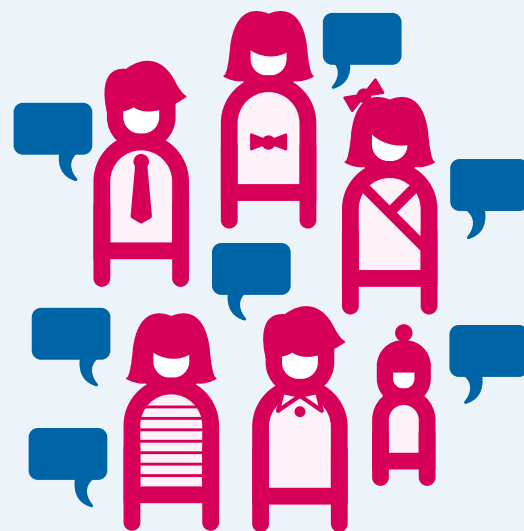
Des thèmes d'intervention se sont dessinés comme « la circulation », « l'aménagement des places de jeu », mais pour l'heure, c'est le « lien social dans les immeubles » qui a mobilisé la majorité des habitants présents. Ils se sont donc déjà retrouvés et continueront leur travail chaque quinzaine.

Vous pouvez les rejoindre à partir du 4 mai entre 14h30 et 16h (contact: *Caroline*, 079 595 55 01). L'aménagement de la place de la Poste ainsi que la cohabitation seront des thèmes traités.

De leur côté, les jeunes font circuler une pétition pour la promotion d'un terrain synthétique où jouer au football (contact: *Philippe*, 079 908 99 68).

Enfin et surtout, les partenaires comme le groupe d'aînés du Thé & Café, Croque la Vilette et Quartier libre continuent à proposer des animations et des rencontres.

*Groupe de terrain La Vilette, Sous-Bois*



## Ados Loisirs'11

La 4<sup>e</sup> édition d'Ados Loisirs propose son nouveau programme estival. Trente huit ateliers ou sorties « fun » et sportives, se déroulant sur une ou deux journées, sont ainsi organisés pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans résidant à Yverdon-les-Bains ou dans la région.

Les inscriptions sont ouvertes (pour plus de détails, se référer au site Internet de la Ville).

Bon « fun » et très bel été à tous!

*Service éducation et jeunesse*

### Du 4 au 8 juillet

1. Randonnée avec les ânes
2. Accrobranche, Signal de Bougy
3. Parc de loisirs, Moléson
4. Chercheur d'or
5. Pêche au lac, Gruyère
6. Journée commando
7. Huskysafari
8. Arts du cirque
9. Atelier boomerangs
10. Planche à voile et kayak

### Du 11 au 15 juillet

11. Spéléologie
12. Télési nautique et pédalo
13. Balade équestre
14. GPS safari
15. Aquasplash
16. 2 jours d'aventures, Gruyère (accrobranche et kayak)
17. Théâtre
18. Canyoning
19. Biathlon et Aqua Saint Point

### Du 18 au 22 juillet

20. Bernaqua
21. Acroland (accrobranche)
22. Balade en calèche et plage
23. Self-défense
24. Modelage, peinture, land art
25. Percussions et cuisine trappeur
26. Huskysafari
27. 2 jours d'aventures, Château-d'Oex (accrobranche et kayak)
28. Balade avec les lamas

### Du 25 au 29 juillet

29. Rafting
30. Parkour et yamatraining
31. Parc aventure (accrobranche)
32. Zoo et piscine
33. Escalade en falaise
34. Swin golf et toboggan géant
35. Balade équestre
36. Skate, roller, trottinette, pédalo
37. Sauts pendulaires
38. Aquaparc

# Championnats suisses police de saut d'obstacles

Les magnifiques installations de l'Institut Equestre National d'Avenches (IENA) ont accueilli le week-end du 9 et 10 avril, les Championnats suisses police de saut d'obstacles. Cet événement national, qui s'est déroulé sous le soleil, était organisé par la Police cantonale vaudoise.

Représentante de la Police municipale d'Yverdon-les-Bains, la sergent Fabienne Gigandet montait Graffiti VIII CH, un cheval en prêt car sa propre monture est blessée. Elle a fait quatre parcours sur les deux jours de championnats. « J'ai alterné des bons et moins bons résultats, mais je suis relativement contente compte tenu des circonstances. Et l'important n'est-il pas de participer? » souligne-t-elle.

Sur la quarantaine de cavaliers-policiers en uniforme, la paire constituée par la sergent Fabienne Gigandet et Graffiti VIII a obtenu un 30ème rang final. La championne suisse est Karen Schultheiss, de Neuchâtel.

Police municipale



Lors des Championnats suisses police de saut d'obstacles, la sergent Fabienne Gigandet a représenté la Police municipale d'Yverdon-les-Bains avec Graffiti VIII CH.

## STYYLE, l'entité en charge du ramassage des vélos abandonnés en ville

Après de nombreuses demandes de citoyens et des interventions au Conseil communal, la Municipalité a validé le principe de confier la gestion des vélos abandonnés à l'entité STYYLE, de la Société coopérative Démarche, en partenariat avec la Police municipale.

Depuis le mois d'avril, deux fois par mois en été et une fois par mois en hiver, deux membres du personnel de l'entité STYYLE sillonnent les rues et les parkings à vélos du territoire communal d'Yverdon-les-Bains uniquement. Ils sont à la recherche de vélos ou accessoires abandonnés. Pour les identifier, ils disposent d'un véhicule utilitaire muni du logo STYYLE et portent un vêtement distinct (gilet de sécurité jaune).

### Détails pratiques:

**Accueil:** Une hotline téléphonique gratuite pour les citoyens yverdonnois est ouverte. Vous pouvez annoncer un cycle abandonné au 0800 77 00 00.

**Horaires d'ouverture de la hotline STYYLE:** du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h.

Si un citoyen appelle la hotline en dehors des heures de bureaux ou durant le week-end, il pourra laisser un message sur la boîte vocale. STYYLE s'engage à entrer rapidement en contact pour ensuite prendre en charge le vélo signalé.

### Pour plus d'informations et de détails:

[www.demarche.ch/styytle](http://www.demarche.ch/styytle)  
Tél: 024 426 05 60  
[info-styytle@styytle.ch](mailto:info-styytle@styytle.ch)

**STYYLE**  
YVERDON

Police municipale

## Tailles et engins à moteurs: rappel des règles

À l'arrivée des beaux jours, l'Unité de Proximité-Partenariats rappelle quelques règles.

### Article 32 du dit règlement:

**Les arbres, arbustes ou haies**, plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité, les signaux de circulation, les plaques indicatrices des noms de rue, les numéros de maisons, ou les lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons.

### Ainsi que l'article 43 dudit règlement:

**Tout travail bruyant** de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 20h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés légaux, sauf autorisation de la Direction de police. En outre, en dehors de ces heures, toutes mesures doivent être prises pour réduire le bruit le plus possible.

**L'usage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur est de plus interdit entre 12h et 13h30.**

Des contrôles seront entrepris et les contrevenants dénoncés.

Police municipale



# Envie de bouger?

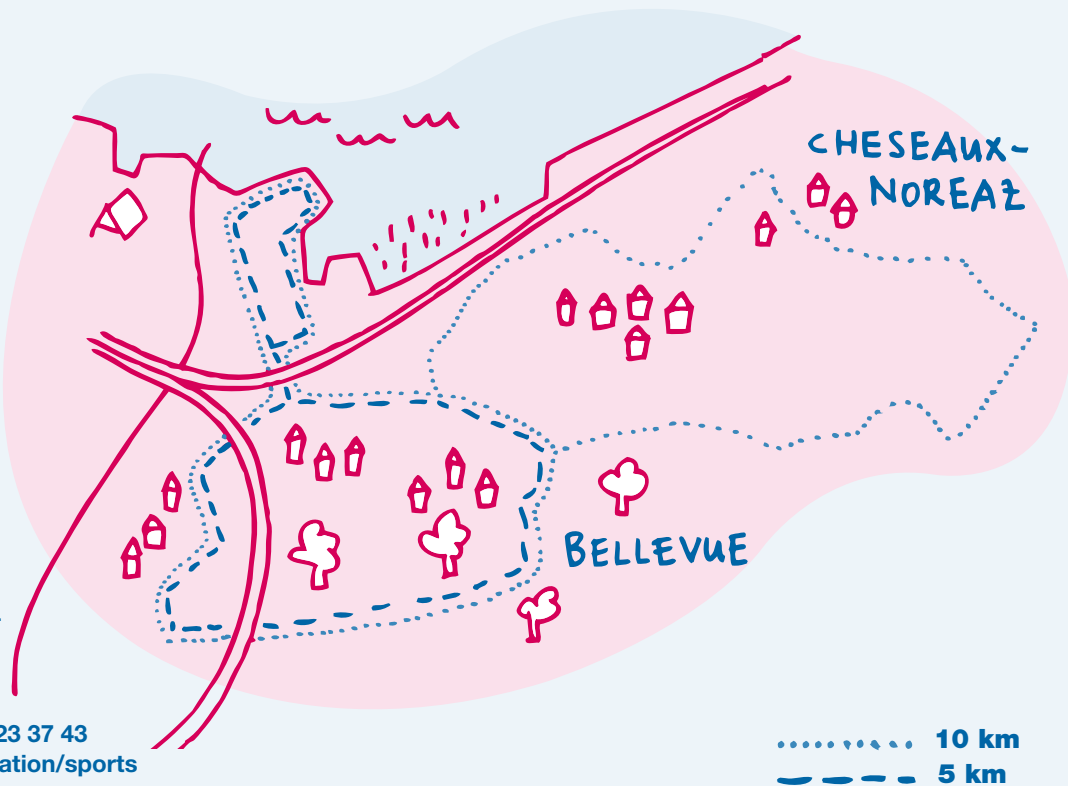
**Testez les nouveaux parcours de nordic walking à Yverdon-les-Bains dès le 10 mai 2011!**

Dès le 10 mai prochain, les Ligues de la Santé, en partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains, vous proposent de nouveaux parcours de nordic walking à travers champs, vergers et prés. Au départ de la plage, deux parcours de 5 et 10 km, balisés et jalonnés de panneaux d'information, vous attendent entre Yverdon-les-Bains et Cheseaux-Noréaz.

A l'occasion de leur inauguration le mardi 10 mai 2011, une initiation gratuite au nordic walking, accompagnée par des monitrices professionnelles, vous est proposée. Le rendez-vous est fixé à 12h près du restaurant de la plage.

Intéressé(e)? Inscrivez-vous par téléphone au 021 623 37 43 [www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/sports](http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/sports)

Secrétariat aux sports



# Festival sportif yverdonnois 2011

**Le Festival Sportif Yverdonnois: c'est reparti pour une 6<sup>e</sup> année!**

Et ce ne sont pas moins de trois nouvelles activités que nous avons le plaisir de vous proposer. En effet, une initiation à la plongée et au self-défense ainsi qu'un cours de capoeira complètent le programme de cette année. Vous avez donc la possibilité, au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, de vous préinscrire aux activités de cette nouvelle édition.

Toutes les informations ainsi qu'une version électronique du formulaire sont également disponibles sur le site Internet de notre commune [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch), rubrique Sports.

**Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore cette manifestation conviviale et familiale, les principes en sont simples:**

→ Inscrivez-vous au Festival sportif en indiquant les épreuves auxquelles vous, ainsi que les membres de votre famille, souhaitez participer. Attention, vous acceptez toutefois les conditions financières des manifestations auxquelles vous prenez part. Seules les journées organisées par le Service des sports ainsi qu'Yverdon Bouge! sont gratuites.

- Vous recevrez votre feuille de route à la maison que vous devrez présenter aux organisateurs afin qu'ils confirment votre participation en y apposant leur sceau.
- Vous devrez également vous acquitter d'une finance d'inscription de Fr. 20.-, quelle que soit la catégorie demandée, via le bulletin de versement que nous vous ferons parvenir en même temps que votre feuille de route.

→ Une fois le festival terminé, retournez-nous votre feuille de route. Si vous participez à 3 épreuves ou plus, vous serez invité à une sortie surprise durant l'hiver.

**Nous nous réjouissons de vous compter parmi les participants!**

Secrétariat aux sports



## Festival sportif 2011

<b>Sport d'eau:</b> Natation et initiation à la plongée	9 avril	<b>Piscine couverte</b> Org: Service des sports	
<b>Mini-golf:</b> Tournoi populaire	28 mai	<b>Mini-golf</b> Org: mini-golf	
<b>Pétanque:</b> Tournoi populaire	2 juin	<b>Centre de boules</b> Org: Club Pétanque	
<b>Tir:</b> Initiation au tir à air comprimé à 10m	16 juin	<b>Château</b> Org: Service des sports	
<b>Self-défense:</b> Initiation au self-défense	5 juillet	<b>Prés-du-Lac 30 b</b> Org: Service des sports	
<b>Multi sports</b>	<b>Sac au dos pique-nique</b>	15 août	<b>Lieu surprise</b> Org: Service des sports
	<b>Aquagym</b>	16 août	<b>Piscine extérieures YLB</b> Org: Service des sports
	<b>Capoeira</b>	17 août	<b>Centre de Capoeira YLB</b> Org: Service des sports
	<b>Initiation au golf</b>	18 août	<b>Goumoens-le-Jux</b> Org: Service des sports
	<b>Tennis et repas</b>	19 août	<b>Valeyres-sous-Montagny</b> Org: Service des sports
<b>Cyclo-tourisme Rallye</b>	20 août	<b>Dép. YLB</b> Org: Police	
<b>Marche</b>	22 août	<b>Lieu surprise</b> Org: Service des sports	

### Préinscription au Festival sportif yverdonnois 2011

Veillez cocher les épreuves auxquelles vous avez l'intention de vous inscrire et nous retourner votre bulletin d'inscription dûment rempli au Secrétariat aux sports:

Pl. Pestalozzi 2,  
1401 Yverdon-les-Bains  
Fax: 024/423.60.89  
E-mail: [sports@yhb.ch](mailto:sports@yhb.ch)

Nom/prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_  
Adresse e-mail: \_\_\_\_\_  
N° de téléphone: \_\_\_\_\_  
Catégorie: \_\_\_\_\_

- Individuelle
- Couple
- Famille\*

Pour la catégorie « famille », merci d'indiquer le nombre de participants (adultes et enfants) ci-dessous:





# Fête des voisins: 31 mai 2011



Vous désirez organiser la fête des voisins dans votre immeuble ou votre quartier?



Dès le 10 mai 2011

Vous pouvez:

- Appeler au 024 423 69 11
- Envoyer un e-mail à cette adresse: marie-christine.dolci-gindroz@yverdon-les-bains.ch
- Vous inscrire sur Internet: [www.yverdon-les-bains.ch/fetedesvoisins](http://www.yverdon-les-bains.ch/fetedesvoisins)

Vous recevrez des affichettes, des cartons d'invitation, des ballons et des t-shirts! Vous trouverez également une partie du matériel au Greffe municipal et à l'Office du tourisme.

Mettez une affiche dans l'entrée de votre immeuble, et glissez les cartes d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins. Vous aurez préalablement inscrit le nom du(des) organisateur(s), l'heure et le lieu de la rencontre, ainsi que divers détails pratiques.

**Le 31 mai 2011**

**Profitez de ce bon moment avec vos voisins!**

Après la fête, nous nous permettrons de vous demander des photos et/ou un commentaire sur la fête que vous aurez organisée afin d'éditer un bilan de l'édition 2011.

Service des affaires sociales



# Le bouquet de subventions printanières 2011 continue!

**Si vous souhaitez:**

- Acheter un vélo traditionnel ou électrique
- Vous abonner à Mobility CarSharing
- Vous déplacer en transports publics à Yverdon-les-Bains et région ainsi que dans toute la Suisse à prix réduit.

**Alors c'est le moment d'agir!**

Le bouquet de subventions printanières 2011, proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains met à disposition des Yverdonnoises et Yverdonnois un certain nombre de bons de subvention (réduction accordée lors de l'achat) qui vous permettent de contribuer à une «mobilité durable».

La distribution des bons se fait jusqu'au 15 mars 2012 (selon les stocks disponibles).

Pour plus d'informations, consultez le «bonjour!» n°48, visitez [www.yverdon-les-bains.ch/agenda21](http://www.yverdon-les-bains.ch/agenda21) ou appelez l'Agenda 21 au 024 423 60 20.

Agenda 21



# Foire aux vélos d'occasion

La saison du vélo est ouverte! La traditionnelle foire aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo Yverdon-les-Bains aura lieu le samedi 7 mai 2011 de 9h à 12h30, sur la promenade Auguste-Fallet (rue des Remparts).

Chaque année, environ 200 vélos y sont proposés. Les habitants de la région peuvent venir vendre leur cycle d'occasion ou acheter le vélo de leurs rêves.

La Ville d'Yverdon-les-Bains sera présente lors de cette foire par le biais d'un stand de l'Agenda 21, qui proposera des contrôles et des conseils techniques gratuits pour vos vélos.



Agenda 21



## Forum de l'Intégration

28 mai 2011 de 10h à 12h  
Aula Magna du Château d'Yverdon-les-Bains

Quelles langues parlez-vous ?



Témoignage de Didier Brocard, sportif de haut niveau

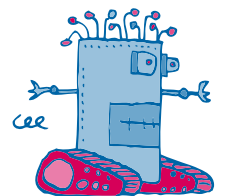
Stands, scénettes, chants, danses sur le thème de l'apprentissage des langues



## Coupe suisse de robotique

19, 20 et 21 mai – La Marive

Organisée par la HEIG-VD en partenariat avec Robot-CH et Swisseurobot, la Coupe suisse de robotique aura lieu les 19, 20 et 21 mai à la salle de la Marive.



La Coupe suisse de robotique compte comme qualification à la Coupe européenne de robotique qui aura lieu cette année en Russie. 20 équipes sont attendues à Yverdon-les-Bains dont 5 françaises, une italienne et 2 autrichiennes.

Après avoir joué au bowling, trié des déchets, collectionné des échantillons sur Mars, construit des temples antiques et nourri la planète, nous allons cette année jouer aux échecs!

A noter aussi, le vendredi 21 mai dès 19h30, deux conférences passionnantes, l'une de Claude Nicollier et l'autre de PlanetSolar. Raphael Domjan sera en direct sur son bateau en plein océan...

Info: <http://go.heig-vd.ch/swisseurobot>

### Impressum

Conception et réalisation: studio KO  
Impression: Imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, [www.yverdon-les-bains.ch](http://www.yverdon-les-bains.ch)

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Céline Epars, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps